

Education 472-4

L'apprentissage et l'enseignement du français **en situation d'immersion**

Semestre d'été, 1989

Mardi: 17:30 à 21:20

Local: MPX 7610

Professeur: Francine Frisson-Rickson

Bureau: MPX 8673

Téléphone: 291 3628/291 3395

I. Buts du cours

Ce cours est une introduction aux méthodes d'enseignement du français en situation d'immersion. L'accent sera mis sur les savoirs écouter, parler et écrire. Les étudiants auront l'occasion:

- d'examiner différentes méthodes et approches quant à l'enseignement du français
- de développer des stratégies d'enseignement pour les différents savoirs
- d'explorer différentes façons d'intégrer l'enseignement du français aux autres matières
- de planifier des activités pour leur salle de classe
- de se familiariser avec certains documents pédagogiques

II. Composantes du cours

1. Savoir écouter: activités et évaluation
2. Savoir parler et savoir écrire:
 - les arts dramatiques
 - la poésie
 - la composition
 - l'art oratoire
3. La littérature enfantine
4. L'enseignement du français par le truchement des matières
5. Développer des unités d'enseignement à partir d'un thème
6. Le matériel pédagogique
7. Les centres d'apprentissage

III. Exigences du cours

Les éléments suivants seront évalués:

- participation en classe
- lectures et devoirs hebdomadaires
- un travail écrit (long)
- plusieurs travaux écrits (courts)
- un exposé oral

IV. Admissibilité

1. Parler très couramment le français
2. Détenir un brevet d'enseignement ou les cours Educ 401/402 et 405

V. Textes suggérés

La poésie dans tous ses états Jacques Charpentreau

Jeux et activités communicatives dans la classe de langue F. Weiss

Un, deux, trois, quatre, les tout-petits découvrent le livre S. Camache

Ces livres constituent de bons documents de référence pour le professeur en immersion mais ils ne sont pas obligatoires au cours.

Différents textes seront distribués chaque semaine. Certains livres seront disponibles à la bibliothèque, d'autres pourront être empruntés du professeur.

N.B. Il y aura un examen oral et écrit de français pour ceux qui n'ont encore jamais subi ce genre d'examen lors de leur inscription à des cours d'éducation en français à l'Université Simon Fraser. On veut s'assurer que tous les étudiants sont capables de suivre ce cours qui est donné entièrement en français. La même condition s'applique à tous les cours donnés en français à la faculté d'éducation.
